

A l'attention des participants au
29^{ème} Marathon du droit via Zoom
des 18 et 19 juin 2020

Genève, le 16 juin 2020

29^{ème} Marathon du droit via Zoom

Chers participants,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au 29^{ème} Marathon du droit de l'Ordre des Avocats de Genève, qui aura lieu les 18 et 19 juin 2020 via Zoom, de 12h00 à 14h00.

Nous avons le plaisir de vous informer que la version électronique des fiches du 29^{ème} Marathon du droit est disponible, dès maintenant, sur notre Application.

En effet, comme vous le savez certainement, l'Ordre des avocats a développé une *App* pour faciliter la gestion de la formation continue des avocats. Si vous ne l'avez pas déjà effectué, nous vous invitons à télécharger l'*App* en insérant le mot-clé "ODAGE" dans l'[App Store](#) (système IOS) ou dans [Google Play](#) (système *Android*).

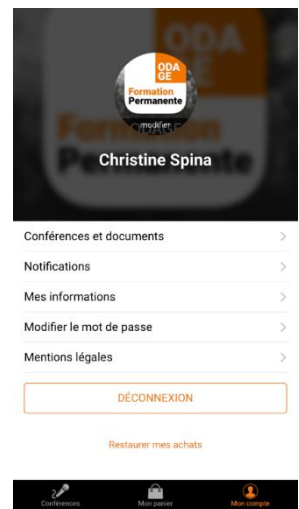
Pour vous connecter à l'*App*, vous avez besoin du mot de passe que vous utilisez lors de la connexion à votre compte personnel sur l'[Espace personnel du site de l'Ordre des avocats](#).

En tant que participant, votre compte a été obligatoirement créé, même si vous n'êtes pas membre de l'Ordre des avocats, si vous ne connaissez pas votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : <http://www.odage.ch/connexion/password/reset>.



Procédure à suivre, dès que votre connexion est établie

- cliquer sur « *Conférences et documents* »



- puis, sur le 29^{ème} Marathon du droit et, descendez jusqu'aux documents.
- vous pourrez ensuite consulter et télécharger les fiches.



Enfin, nous vous rappelons que les **avocats stagiaires** qui souhaitent obtenir une **attestation** de suivi de conférence doivent impérativement télécharger l'*App* de l'Ordre et s'enregistrer sous l'événement suivant **Certification 29e Marathon du droit des 18-19 juin 2020** via l'*App*. En fonction du rapport de participation généré par Zoom, ils seront certifiés dans les jours qui suivront le webinar du 19 juin 2020, sans avoir à nous adresser de courriel. Seuls les avocats stagiaires qui ne parviennent pas à télécharger l'*App* sur le Google Store peuvent solliciter une attestation papier au terme du webinar, en remettant la formule d'attestation déjà remplie à Mme Christine Spina.

Nous sommes à disposition pour vous aider dans cette démarche et pouvez vous adresser à Mme Christine Spina (christine.spina@odage.ch).

Avec nos meilleures salutations,

Pour la Commission de formation permanente
Fabien Gillioz, Célian Hirsch, Roman Graf, Hadrien Mangeat